



STS 0287

EXPLICATIONS GENERALES POUR LES RAPPORTS D'ANALYSE

1. Champ d'application

A défaut d'accords individuels, ce document d'explications générales, qui est envoyé annuellement à nos clients, concerne tous les rapports d'analyse remis par le Laboratoire agroalimentaire fribourgeois (par la suite appelé laboratoire). Le document présent est à disposition des clients sur notre site Internet.

2. Demande d'analyse

Chaque demande d'analyse doit être effectuée par écrit. Le laboratoire met à disposition les formulaires habituels.

L'ordre d'analyse n'est pas réalisable sans une demande écrite ou une identification claire de l'échantillon, car cela rend impossible sa traçabilité.

3. Prélèvement d'échantillon

Si rien d'autre n'est convenu, le client est responsable que l'échantillon de la denrée à analyser soit prélevé de manière correcte et représentative. Nous rappelons que le prélèvement a une influence décisive sur la qualité de l'analyse et de son résultat. Le laboratoire est à disposition pour des recommandations sur la meilleure manière de procéder.

Dès sa réception, le laboratoire est responsable de l'échantillon.

4. Méthodes d'analyse

Le laboratoire utilise des méthodes d'analyses officiellement reconnues. Celles-ci peuvent être recommandées, p. ex. par l'Agroscope IDA (Institut des sciences en denrées alimentaires, Liebefeld, Posieux), publiées par la Fédération internationale de laiterie (FIL), correspondre aux normes ISO ou être mentionnées dans le Manuel Suisse des Denrées Alimentaires (MSDA).

Les méthodes codifiées avec MESL sont effectuées par le laboratoire. Les méthodes codifiées avec MEEEX sont effectuées par un laboratoire externe accrédité.

5. Résultats d'analyse

Les résultats d'analyse se réfèrent exclusivement à l'échantillon analysé et non à l'entier du lot. Les informations relatives à l'incertitude des mesures peuvent être constatées auprès du responsable du laboratoire.

6. Rapport d'analyse

Les résultats d'analyses sont remis sous forme de rapport. Les explications présentées ici font partie intégrantes du rapport. Tous les résultats d'analyses sont traités avec une confidentialité absolue. Le laboratoire remet des copies à des tiers seulement si le demandeur d'analyse l'y autorise par écrit. Les rapports d'analyse ne peuvent être copiés qu'entièrement, les copies partielles nécessitent une autorisation du laboratoire. Des abréviations typiques du domaine laitier sont utilisées, p. ex. CH1 correspond à un lait de la chaudière 1. Due à la connaissance des clients de ces abréviations, elles ne sont pas de nouveau expliquées, seulement sur demande.



7. Interprétation du résultat d'analyse selon l'Ordonnance sur l'hygiène

Le signe ☒ : non conforme à côté d'un résultat d'analyse signifie :

- le produit n'est pas conforme avec les valeurs de tolérance ou les valeurs limites selon l'ordonnance sur l'hygiène (OHyg) du 23.11.05, état au 01.01.2014. De plus amples renseignements peuvent être donnés sur demande.

8. Analyses microbiologiques

Normalement, tous les échantillons qui arrivent au laboratoire jusqu'à 15h00 sont analysés le même jour. Les échantillons qui arrivent plus tard sont éventuellement analysés le matin du jour suivant. Pour des cas urgents, veuillez nous contacter par téléphone.

9. Système de contrôle de qualité

Le laboratoire est accrédité selon la norme ISO / CEI 17025:2005 (STS 0287) et dispose en conséquence d'un système de contrôle de qualité. Ce système règle entre autres les éléments suivants, indispensables au bon fonctionnement du laboratoire : surveillance du déroulement des procédés (audits internes et externes, supervision du contrôle), amélioration continue des procédés, formation continue, traçabilité, archivage, traitement des réclamations, etc. Si vous nous envoyez une réclamation, elle doit nous parvenir dans les 30 jours suivant la date d'émission du rapport d'analyse.

10. Service à la clientèle

Nous recommandons nos services et nous nous efforçons de satisfaire au mieux les besoins de notre clientèle. N'hésitez pas à nous contacter pour des renseignements, des propositions d'améliorations ou de nouvelles offres de prestations.

11. Analyses sous-traitées respectivement accréditées

Les méthodes sous-traitées sont distinguées sur la demande d'analyse avec **** et dans la liste de prix avec MEEEX. Dans la liste de prix les analyses non-accréditées sont marquées ainsi : ^{na}.

Téléphone : 026 / 305 57 39 / 46

Fax : 026 / 305 57 03 / 04

e-mail : iaglaaf@fr.ch

Adresse : Dipl. Chem. Dr rer. nat. Manuela Javet
FALL / LAAF
Route de Grangeneuve 31
1725 Posieux

Heures d'ouvertures :

Le laboratoire est ouvert les jours ouvrables de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 (vendredi de 13h00 à 16h30).

Notre service est bilingue français - allemand.